

n°41A - 4 centimes Report 1



« Emis » le 13 décembre 1870, car on connaît le timbre oblitéré avec cette date

Tirage : 300 000 exemplaires (environ – chiffre très approximatif à rapprocher des 4 millions du Report 2). Le 4 centimes étant toujours rare, on voit ce qu'il en est pour son premier Report. C'est le timbre de l'Emission de Bordeaux le plus difficile à identifier (les « signes distinctifs » mentionnés par les catalogues n'étant pas constants, et disparaissant pour les « impressions usées » - ainsi en va-t-il du fameux trait parasite souvent observé au-dessus des lettres P et O de POSTES). Seul l'examen du burelage, accompagné de l'indispensable planchage, permettent de conclure (M. Jack Blanc, l'un des grands collectionneurs de l'Emission de Bordeaux, proposant ainsi de s'en tenir à l'étude du burelage, celui-ci devant se composer exclusivement de points).



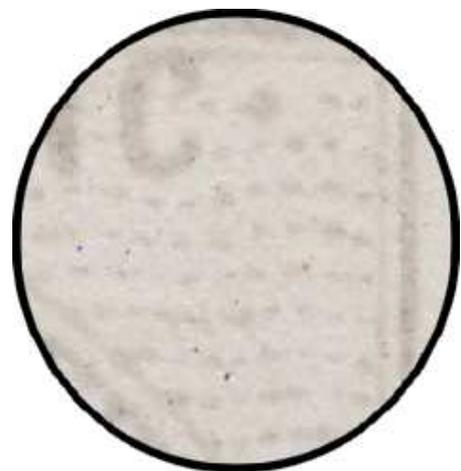
*Petit trait parasite au dessus
des lettres P et O de POSTES n°41A*



*Pas de petit trait parasite au dessus
des lettres P et O de POSTES n°41A*



Burelage du n°41A



Burelage du n°41B

Au Report 1, le 4 centimes est particulièrement rare à l'état oblitéré. Dans l'ensemble, tous les 4 centimes se rencontrent plus couramment neufs – ce qui est à peu près systématique pour les 4 c. Report 1. Dès les premières études consacrées aux Bordeaux, il est apparu que les exemplaires oblitérés du 4 cent. Report 1 ont très souvent servi dans le département du Tarn (Castres, Gaillac etc.) : cette remarquable localisation d'emploi concerne aussi bien l'emploi originel (rarissime) que celui de septembre 1871 (au changement de tarif). Sans que ce timbre ait vraiment pu « essaimer », on le retrouve dans plusieurs autres communes (et même à Paris).

Les **nuances** sont peu nombreuses – remarque s'imposant surtout au moment de faire le rapprochement avec le 4 centimes Report 2 (outre, bien sûr, les autres valeurs). Mais le classique « **gris perle** » s'accompagne d'un « **gris jaunâtre** », et on a pu recenser de rares exemplaires de teinte appuyée, méritant d'être qualifiés de « **gris foncé** ». Le papier est (légèrement) jaunâtre.

L'**impression** est fine, avec donc le burelage fait de points – mais le 4 centimes Report 1 ne s'impose pas au « premier coup d'œil », à l'égal de ses homologues du 2 centimes : une fois de plus, le planchage est une nécessité. En effet l'usure peut faire de « l'impression fine » une « impression dépouillée », au moins pour ce qui est des critères de différenciation avancés pour reconnaître les 2 Reports, ceux-ci n'étant plus discernables.

« Le 4 centimes sur lettre »

Nous traitons ici du 4 centimes Report 1, rareté de la collection de France, qui se trouve bien peu souvent oblitéré, les documents complets affichant un tel 4 centimes étant rarissimes. Cette observation ne s'applique pas au 4 c. Report 2, mais chacun de ces deux timbres est bien plus rare oblitéré que neuf, sur courrier, - et pour ce qui est du Report 1 :

- « **seul sur document** », il a pu servir à affranchir un journal politique, « pour le rayon général » (mais pour raisons financières, les gazettes de l'époque demandaient à passer pour « non politiques », ce qui leur était en général accordé : d'où le recours au timbre à 2 c.)

- les **bandes d'imprimés** « lourds » relevaient aussi de ces 4 c. et du timbre seul

- cas enfin plus répandu (mais si peu !) : **combinaisons d'affranchissement à 25 centimes**, avec le 4 c. Report 1 utilisé comme complément d'affranchissement, au changement de tarif du 1^{er} sept. 1871.

Ce distinguo, nous allons le reprendre pour le 4 centimes Report 2 – mais les remarques insistantes quant à l'extrême rareté de ces différentes pièces ne s'appliquent, je le répète, qu'au 4 centimes Report 1. En tout état de cause, l'observation quant à l'origine de ces documents, venant (en général) d'un des bureaux du Tarn, ne concerne que le 4 centimes Report 1.



Gaillac du Tarn (Tarn) : lettre nationale à 25 c. (pour Toulouse, le 13 septembre 1871)
(nouveau tarif du 1^{er} septembre 1871)

Les faux du 4 centimes sont des contrefaçons de Sperati concernant le Report 2, qui semble aussi avoir inspiré le nommé « Paul de Toulouse ». Pas d'élément à ma connaissance concernant ce Report 1.

Les multiples se limitent à la paire, s'agissant de timbres oblitérés : nous ne sommes pas loin de pièces uniques. Mais il existe de bien plus grands ensembles à l'état neuf.

Les oblitérations. Ce serait presque une gageure que de détailler ce point, tant il est patent que la majorité des timbres au Report 1 sont restés non oblitérés. Ceux qui ont servi arborent soit un losange (en général le losange « gros chiffres »), soit un cachet-à-date d'utilisation pour affranchir un imprimé.

Les différents thèmes ici effleurés avec le 4 centimes Report 1 vont être abordés en détail, avec le 4 centimes Report 2, version « améliorée » et définitive de ce timbre, rare en tout état de cause.

n°41B - 4 centimes Report 2



« **Emis** » en décembre 1870 (on ne connaît pas de date antérieure au 13 décembre 1870, si ce n'est le 9 décembre 1870 d'un cachet trompeur – du Havre – utilisé par le faussaire Sperati).

Le tirage avoisine les 4 millions d'exemplaires, et c'est en rapprochant ce chiffre des 75 millions du 4 centimes Empire lauré que remplace le 4 centimes Bordeaux qu'on prend la mesure de sa rareté. Les autorités ont cherché à s'adapter à une moindre circulation de journaux et imprimés, suivant la prévision pour les temps de guerre.

Autre parallèle avec les 400 000 exemplaires qui auraient été imprimés au rare Report 1, suivant une (large) approximation : il est indispensable d'éviter la confusion entre les 2 Reports, et le second se caractérise par un burelage composé en partie de tirets, mais seul le planchage permet de conclure de façon définitive (voir observations accompagnant la présentation du Report 1, et notes ci-après quant à « l'impression »).

Le 4 centimes Bordeaux est le « grand frère » du 2 centimes : la fraternité unissant les 2 timbres apparaît tant au niveau de l'usage postal (similaire) que du tirage, voire la rareté actuelle (très comparable) – à cet égard, il nous reste aussi une proportion équivalente de 2 et de 4 centimes à l'état neuf : ceux-ci sont bien plus courants que les oblitérés (malgré des cotes qui ne différencient guère neufs et oblitérés).

Les nuances : ici s'arrête, bien sûr, le parallèle avec le 2 centimes, mais il faut insister sur le fait qu'il en existe bien, contrairement au Report 1 (réputé à juste titre pauvre en nuances). Le « **gris perle** »,

teinte de base, nous est connu à différentes intensités, celles qui justifient vraiment le qualificatif de « **gris-noir** », voire « **gris très foncé** », étant rares. La teinte violacée appelée « **gris-lilas** » peut être plus ou moins appuyée, mais, bien marquée, n'est pas si commune. Le « **gris-jaunâtre** » est, lui, fréquent.



n°41B gris jaunâtre

n°41B gris-lilas foncé

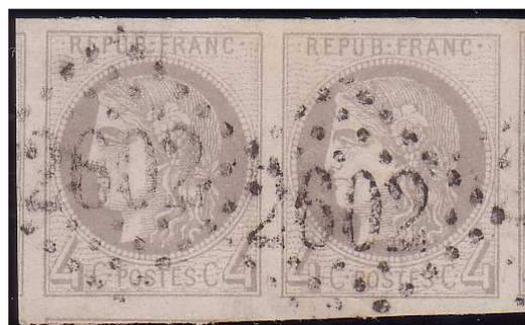
n°41B gris très foncé

n°41B gris noir

L'impression : elle peut être lourde, encrée, et se traduire par des « empâtements ». Il en va ainsi au Report 2 (ou plutôt, c'est une possibilité, avancée par certains catalogues, soucieux de différencier les 2 Reports). Il existe aussi des « impressions fines », spectaculaires quand cela se conjugue avec une teinte très appuyée. Enfin, la « ligne blanche derrière l'effigie », bien souvent arborée par les 4 centimes Report 2, est parfois annoncée comme signe distinctif de ce Report (de façon abusive, semble-t-il, à examiner tous les 4 centimes : mais il est possible qu'on ait procédé à des retouches, dont l'étude reste à faire).

Les faux du 4 centimes, timbre rare, traduisent, eux aussi, la parenté avec le 2 cent. Bordeaux, chacune des valeurs ayant inspiré Sperati comme le nommé « **Paul de Toulouse** ». L'atelier de ce dernier aurait produit une contrefaçon d'impression très lourde, fortement lilacée, et dont j'ai vu un exemplaire arborant un curieux cachet-à-date « type 15 » de Poitiers : mais je ne sais pas si la production se limite à ce faux. Sperati, pour sa part, n'aurait imité que le timbre n°10 du bloc-report (du 4 centimes Report 2).

Les multiples. Les grands ensembles à l'état neuf ne vont plus guère nous étonner, ici non plus. S'agissant des oblitérés, il peut se trouver des multiples impressionnants, correspondant à un tarif de lettre (ainsi le tarif de septembre 1871 s'est traduit par une utilisation – à l'extrême – du 4 centimes, sous forme de bande de 6/bloc de 6 : il s'agirait des « plus grands ensembles connus », maintenus sur leur document, et constituant de belles « pièces d'amateur », complétées par un 1 c.). A une échelle plus modeste se trouve la paire du 4 centimes (pour s'intégrer à une composition de « lettre étrangère » à 30 c. par exemple) – sur document encore, en principe. On conçoit des indices de rareté sans commune mesure à l'état oblitéré et à l'état neuf.



n°41B paire position 8 et 9

« Le 4 centimes R.2 sur lettre »

Pour ce qui est de l'utilisation postale, confirmons donc la « parenté » avec le timbre à 2 centimes, si ce n'est que les particularités valant pour cette valeur sont encore accentuées. La plupart des 4 centimes que nous possédons oblitérés proviennent de lettres de septembre 1871, un minimum de pièces ayant pu servir à affranchir quelques journaux et imprimés (à ce tarif inusuel dès novembre 1870). Il faudrait distinguer :

1. « les lettres de septembre » avec le 4 centimes Bordeaux (soit : 4 centimes en tant que complément d'affranchissement, pour constituer les 25c. de la « lettre ordinaire » avec un 20c. et un 1c.). De même que les plis similaires circulant avec le 5 centimes Bordeaux vont être « bicolores » (et très appréciés de ce fait), les lettres arborant le 4 centimes seront tricolores (d'où une certaine popularité, alors que la rareté tient à la présence du 4 centimes Bordeaux, sans vraie surcote par rapport au détaché). Il existe bien sûr des compositions légèrement différentes (ainsi pour les 15 c. de la lettre locale etc.), valorisables de ce fait.

2. « le 4 centimes seul sur document ». La rareté intrinsèque se double de celle tenant à des conditions de conservation, excluant (en principe) le stockage : il s'agirait de « journaux politiques pour le rayon général » (la plupart des gazettes obtenaient de s'affranchir des contraintes correspondantes, et circulaient à 2 centimes), avec des bandes d'envoi en général sacrifiées, ou d'imprimés lourds, circulant aussi sous bande. Dans les 2 cas, on est en présence de pièces de choix, d'une catégorie équivalente à celle des « 2 centimes Bordeaux seul sur document » - mais 10 fois plus rares ! (en très large approximation).

A ces hypothèses peuvent s'en ajouter d'autres, hors le tarif et l'emploi le plus fréquent : il est permis de les considérer comme accessoires ou anecdotiques, et de considérer que les plis correspondants relèvent de la catégorie des « pièces d'amateur ».

Les oblitérations du 4 centimes.

Le 4 centimes Bordeaux nous est parvenu dans les mêmes conditions que le 2 centimes, avec une proportion de timbres neufs largement prédominante.

L'utilisation postale sur lettres et sur imprimés conduit à la fréquence respective des oblitérations correspondantes – losanges (en principe « gros chiffres ») et cachets-à-date des envois à tarif réduit.

Bien entendu, il existe maintes oblitérations non postales, comme pour le 2 centimes – mais peut-être a-t-on encore davantage été tenté d'y avoir recours, du fait de la teinte du 4 centimes, particulièrement intéressante pour « mettre en valeur » des cachets de couleur ou autres oblitérations « de fantaisie » : la vigilance est donc de rigueur.



n°41B losange ambulant



n°41B cachet convoyeur station



n°41B ancre (signé Brun)